

L'Ehpad à domicile en test

Saumur, avec le soutien financier du Département et de l'Agence régionale de santé, expérimentera le projet Vivre à domicile en Saumurois durant trois ans avec 20 bénéficiaires.

Chaque senior se demande un jour : comment faire quand je ne serai plus autonome dans ma vie quotidienne ? Or 90 % des Français souhaitent rester à domicile. Ils n'imaginent pas intégrer un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). En mars 2018, le concept d'Ehpad à domicile est apparu dans le sillage du rapport parlementaire des députées Monique Iborra et Caroline Fiat. Les acteurs saumurois de la prise en charge des seniors ont retroussé les manches dès février 2019 pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Département et l'Agence régionale de santé.

Créer du lien entre services et établissements

Sur 40 dossiers, celui de Vyv@doS qu'on peut lire aussi Vivre à domicile en Saumurois, a été retenu en vue d'une expérimentation de trois ans. Vingt personnes âgées en lien avec les résidences Clair Soleil et La Sagesse seront suivies personnellement. Pour les accompagner « à la carte », 50 à 60 professionnels de soins et de services à domicile ou en établissement, tous coordonnés par un seul interlocuteur Anjou Soins Services. Les partenaires du projet de Saumur ont présenté ce laboratoire d'expérimentation jeudi 22 janvier à Saumur. D'autres régions expérimentent déjà le dispositif à l'exemple de Rennes.

Aujourd'hui, rester chez soi en Saumurois est possible mais un constat s'impose : la coordination personnalisée des services médicaux et sociaux n'existe pas. M. Youssef Hariche président d'Anjou Soins Services qui assurera le suivi technique du projet Vyv@doS confie : « J'ai été frappé par la balkanisation des



L'offre de services à domicile est riche en Saumurois mais elle manque d'une coordination adaptée à chaque bénéficiaire et à l'évolution de son état y compris en cas d'urgence.

Photo : Anjou SO - Yves DELAGE

acteurs qui interviennent dans ce domaine en France. Il y a des compétences et des talents qui s'exercent dans des prés carrés. On constate une déperdition d'énergie, de moyens financiers et d'accompagnements qui ne se font pas au plus juste pour les personnes âgées dépendantes. Alors qu'il faut souligner l'engagement personnel très impressionnant des salariés ». Cet engagement tous le reconnaissent.

Avoir une vision globale

L'adjointe saumuroise Astrid Lelièvre en charge des affaires sociales ajoute « c'est presque un parcours du combattant pour la personne âgée hospitalisée puis en soins de suite, quand la famille fait le dossier pour

une admission en Ehpad et qu'il y a une réhospitalisation sans coordination. Ce sont des traumatismes pour la personne, la famille et les aidants en général ». Autre exemple : « l'appartement équipé de domotique du foyer-logement Clair Soleil ne peut pas servir faute de coordination efficiente alors que la personne bénéficierait de trois semaines de séjour avant de réintégrer son domicile. Les actions locales sont excellentes mais il manque jusqu'à présent une vision globale ».

« Il faut éviter les hospitalisations de nuit, un vrai problème aujourd'hui » complète Nadine Martineau directrice du secteur Est de la région pour le groupe mutualiste Vyv 3 Pays de la Loire (ex-Mutualité française,

N.D.L.R.).

M. Hariche précise : « le caractère innovant de l'EHPAD à domicile c'est d'intégrer ces services qui ne se connaissent pas ou se fréquentent peu. Nous allons conjuguer nos efforts en direction des personnes âgées pour qu'elles soient en permanence accompagnées. Qu'elles ne soient pas obligées d'aller à la pêche aux informations et démarches ».

« Le 11 juin, l'expérimentation sera lancée officiellement » conclut le responsable du comité de pilotage pour Saumur, Antoine Masson directeur général d'Anjou Soins Services.

Fabienne TRÉLAT

Une prise en charge innovante et à la carte

Quatre villes en Pays de la Loire servent de laboratoire d'expérimentation au projet d'Ehpad à domicile : Angers, Saumur, Le Mans, une commune du sud de Nantes. Depuis plus de deux ans, le Maine-et-Loire et les quatre départements des Pays de la Loire travaillent sur le sujet avec l'Agence régionale de santé.

Tous très motivés

À Saumur, la conseillère départementale Françoise Demas a travaillé à l'avènement de ce « beau projet saumurois qui est un vrai challenge. Nous sommes dans les starting blocks ». En effet, le dossier retenu intitulé Vyv@doS est soutenu par 110 000 € du Département, une somme partagée avec Angers. Elle s'ajoute aux allocations que touchent les personnes âgées dépendantes. Tout est à créer en matière de coordination de moyens entre les établissements, les professionnels de santé et les services à domicile.

À Saumur, le centre hospitalier, la coordination autonomie, les médecins traitants et professionnels de santé seront parties prenantes. En



Les membres du comité de pilotage du projet Vyv@doS, Vivre à domicile en Saumurois préparent le lancement officiel de l'expérimentation Ehpad à domicile prévue le 11 juin prochain.

Photo : CO - Fabienne TRÉLAT

connectant les compétences des ressources à domicile et les Ehpad pilotes (Clair Soleil et La Sagesse) le dispositif testé permettra de rester chez soi grâce à des liens entre services et soins plus forts qu'actuellement. Il sera proposé à 20 seniors, sur

prescription, un panier de services évolutif entre vie quotidienne, prestations de soins, prévention et maintien du lien social et des loisirs, accompagnement de l'aidant et répit. On note par exemple dans cette liste, des services 24h/24 et 7j/7 avec un accompagnement de nuit

innovant.

Si l'expérience fonctionne, elle pourra se développer en Saumurois et pourquoi pas servir de référence ailleurs.

Contact : 02 41 40 41 00.

F.T.